

RAPPORT D'ANALYSES N°: A MF14.689.1-1

SOCIETE FEMEG GUANOKALONG **TAMMELDIJK 1**

NL 7122 LK AALTEN - PAYS-BAS



Analyses de Matières Fertilisantes ou Supports de Culture

Vos références

Référence dossier : D.666/667/668/708/709 Référence: GUANOKALONG POWDER

Prélevé par : Client

Nos références

Référence : A MF14.689.1 Réception : 24/04/2014 **Début d'analyse**: 24/04/2014 Validation: 02/06/2014

Intitulé des analyses	Résultat sur le brut	Unité	Résultat sur le sec	Unité	Méthode	
Préparation						
* Préparation pour essai					NF U 42-090/Reg. CE 2003/2003	
*Taux de particules difficilement broyables	0.0	g/100g				
Eléments fertilisants						
Azote total par analyseur élémentaire (N)	2.7	g/100g			NF EN 13654-2 adaptée	
Azote ammoniacal (Méth. Berthelot)	0.3367	g/100g			Méthode interne	
Azote nitrique (Méth. Griess)	1.6072	g/100g			Méthode interne	
Azote organique (Norg)	0.76	g/100g			Calcul	
Phosphore total (A.minéraux-colorimétrie)(P2O5)	16.6	g/100g			Reg CE 2003/2003 3.1.1mod-NF U 42 246	
Eléments traces métalliques			į į			
Cadmium (Eau régale-AASGF)	8.5	mg/kg			NF EN 13 650 mod	
Chrome (Eau Régale-ICP)	73.4	mg/kg			NF EN 13 650 mod-NF EN ISO 11885	
* Mercure (Eau Régale- AASCV)	0.13	mg/kg			NF EN 13 650 mod	
* Nickel (Eau Régale-ICP)	13.2	mg/kg			Eau régale-ICP	
* Plomb (Eau Régale-AASGF)	5.0	mg/kg			NF EN 13 650 mod	
Cuivre (Eau Régale-ICP)	0.013	g/100g			NF EN 13 650 mod-NF EN ISO 11885	
* Zinc (Eau Régale-ICP)	0.060	g/100g			Eau régale-ICP	
Divers			i i			
Conformité par rapport à une norme et/ou étiquette	Voir annexe 1		1			

Validation scientifique de l'échantillon réalisée le 02/06/2014 par Géraud PARIS, Responsable d'Analyses La validation scientifique garantit la qualité des analyses effectuées et vaut signature du rapport et des commentaires.

Edité à Barenton-Bugny, le 03/06/2014

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole *.

Le laboratoire conserve l'échantillon 3 mois à compter de la date de validation scientifique. Les résultats concernent uniquement l'échantillon ayant fait l'objet de ces analyses. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'essais .

* En ce qui concerne les résultats en éléments traces métalliques et micropolluants organiques, les seuils limites sont joints au présent rapport d'analyse, à titre informatif.

Tél. / 03 23 24 06 00

Fax / 03 23 24 06 99

www.aisne.com





Les résultats sont rendus sous réserve de vos conditions de prélèvement. Les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande auprès du laboratoire.

0	١.
Commentaire(s) .

L'azote organique est calculé par difference entre l'azote total et la somme des formes d'azote analysées.					

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole *.

Le laboratoire conserve l'échantillon 3 mois à compter de la date de validation scientifique. Les résultats concernent uniquement l'échantillon ayant fait l'objet de ces analyses. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'essais .

* En ce qui concerne les résultats en éléments traces métalliques et micropolluants organiques, les seuils limites sont joints au présent rapport d'analyse, à titre informatif.





INFORMATIONS RELATIVES AUX SEUILS LIMITES EN ELEMENTS TRACES METALLIQUES ET MICROPOLLUANTS ORGANIQUES DANS LES BOUES, MATIERES FERTILISANTES ET SUPPORTS DE CULTURE

Elements traces métalliques	NF U 44-051 (avril 2006) Teneur limite (mg/kg/sec)	NF U 44-551/A3* (Janvier 2008) Teneur limite (mg/kg/sec)	NF U 44-095 (mai 2002) Teneur limite (mg/kg/sec)	Boues STEP (8/01/1998) Teneur limite (mg/kg/sec)	NF U 42-001-1 (Octobre 2011) Teneur limite	NF U 44-001 (avril 2009) Teneur limite (mg/kg/sec)
Arsenic : As	18	-	18	-	60 mg/kg/sec	Les seuils réglementaires sont différents selon les produits. Consulter le laboratoire pour plus de détails.
Cadmium : Cd	3	2	3	10	90 mg/kg/P2O5	
Chrome : Cr	120	150	120	1000	120 mg/kg/sec	
Cuivre : Cu	300	100	300	1000	-	
Mercure : Hg	2	1	2	10	2 mg/kg/sec	
Nickel : Ni	60	50	60	200	120 mg/kg/sec	
Plomb : Pb	180	100	180	800	150 mg/kg/sec	
Sélénium : Se	12	-	12	-	-	
Zinc : Zn	600	300	600	3000	-	
Cr+Cu+Ni+Zn	-	-	-	4000	-	
Total des 7 PCB (28+52+101+118+138+153+180)	-	-	0.8	0.8	-	
H.A.P - fluoranthène - benzo (b) fluoranthène - benzo (a) pyrène	4 2.5	-	4 2.5	5(1) 2.5	-	
	1.5	-	1.5	2(2)	-	

^{*} Ces seuils s'appliquent pour tous les supports de culture sauf les laines minérales,roche volcanique, perlite,vermiculite et argile expansée. (1) 4 mg/kg/sec si l'épandage est prévu sur pâturages / (2) 1,5 mg/kg/sec si l'épandage est prévu sur pâturages

REFERENCES:

NFU 44051 (avril 2006) NFU 44551/A3 (janvier 2008) NFU 44095 (mai 2002) Arrêté du 08/01/1998. NFU 42001-1 (Octobre 2011) NFU 44001 (Avril 2009) Arrété du 5 septembre 2003, modifié par arrété du 20 décembre 2012 Arrété du 18 mars 2004 modifié par arrété du 18 février 2011.

Tél. / 03 23 24 06 00 Fax / 03 23 24 06 99 www.aisne.com